

# La chiroptière



n° 2 - Décembre 2011

Lettre de liaison du réseau des Refuges pour les chauves-souris



La voici enfin ... Je l'avoue, le Président fut bien long à sortir de sa chiroptière, après une profonde et bien longue léthargie, bien plus longue qu'une simple hibernation réglementaire, ... pour rédiger l'édito. Il espère que le lecteur et propriétaire d'un refuge pour les chauves-souris oubliera son retard en lisant les excellentes nouvelles de ce n°2.

Nous devons être fiers, propriétaires de Refuges et GMB, d'avoir été des précurseurs. N'oublions pas que le projet des « Refuges pour les chauves-souris » a été conçu et mis en place par Thomas Dubos, salarié du GMB. Il a su vous convaincre de tenter cette expérience de protection concrète et à la portée de tous (privés et collectivités). Désormais, grâce à votre confiance, ce projet régional est devenu national.

Il faut être patients pour voir mûrir le fruit de nos efforts. Ne nous décourageons pas ! Le Manoir de Kernault (Mellac), site du Conseil Général du Finistère, a dû attendre 6 ans pour que les barbastelles s'installent dans les nichoirs installés dans le parc sur les conseils du GMB.

N'hésitez donc pas à offrir des nichoirs à vos chiroptères dans vos jardins, espaces verts ou bois (cf. le modèle proposée dans ce numéro). Attendez patiemment l'arrivée de vos locataires ... C'est promis, ils viendront.

Quant au n° 3 de *la Chiroptière*, il sortira de son hibernation en temps réglementaire.

Le Président du GMB vous remercie pour votre patience, en vous souhaitant de plaisantes observations.

■ Xavier GREMILLET,  
Président du GMB

## Créer un Réseau de Refuges...

Que l'on soit naturaliste ou simple amoureux de Nature, soucieux de protéger et de cohabiter harmonieusement avec ces petits mammifères fascinants, le réseau des refuges pour les chauves-souris a pour but de créer un ensemble de colonies protégées, à l'échelle de la Bretagne. Qu'il s'agisse d'espèces communes ou plus rares, ces refuges permettent d'enrayer la disparition des gîtes favorables aux chauves-souris et donc de contribuer à leur conservation en Bretagne. En effet, la disparition des gîtes favorables est l'une des principales causes de la régression des chiroptères en Europe. Or, la protection des gîtes à chauves-souris est un des moyens les plus directs et concrets pour favoriser leur conservation. Au-delà de cet intérêt direct de protection des colonies, ce réseau fait participer le grand public et permet de sensibiliser, à grande

échelle, à la cause de ces mammifères en Bretagne. Ainsi, la présence de panneaux « refuges » sur votre propriété peut donner l'idée à vos voisins d'en faire autant. Pour augmenter l'efficacité de cette opération, nous avons besoin de vous pour dynamiser le réseau, en relayant l'information auprès de votre entourage. N'hésitez pas à inviter celui-ci à venir visiter le site des Refuges : <http://www.refuges-pourleschauves-souris.com/>

■ Nicolas Chenaal



Photo : Xavier Grémillet

## Le réseau s'étend au niveau national !



L'opération «Refuges pour les chauves-souris» est transcrite aujourd'hui à l'échelle nationale, par la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFEP M) avec l'appui en région des associations locales ou groupes chiroptères existants. Le Refuge pour les chauves-souris est une convention entre la structure relais locale, qui s'engage à procurer conseil et assistance aux signataires de Refuges, et un propriétaire collectif ou privé qui s'engage à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les chiroptères. Le Refuge pour les

chauves-souris est un outil de sensibilisation autant que de conservation, qui invite chacun à s'approprier la responsabilité de la conservation d'un patrimoine naturel local. Il s'agit là, non pas de faire de la protection réglementaire, mais bien d'inviter chacun à agir sur son territoire, pour protéger des espèces en régression. Plus d'infos sur : <http://www.sfepm.org/refuge-pourleschauves-souris.htm>

■ Nicolas Chenaal et SFEP M

NB : une douzaine de Refuges a été créée dans 5 autres régions (Rhône Alpes, Lorraine, Centre, Ile-de-France, Franche-Comté), et de nombreux autres sont en préparation...

## ...et continue de s'étendre en Bretagne !

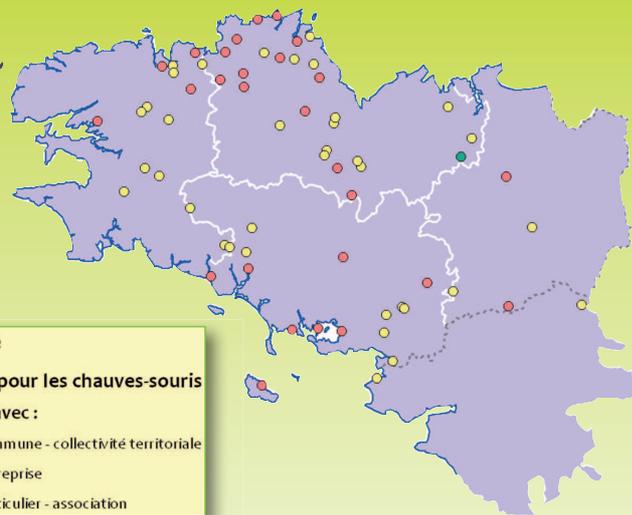
Le réseau des refuges pour les chauves-souris continue à s'étendre, grâce à vous un peu partout en Bretagne. Au début de l'automne 2011, 68 propriétaires ont signé un refuge, représentant plusieurs centaines de chauves-souris dont le gîte est protégé. Ainsi, vous êtes 29 propriétaires en Côtes d'Armor (zone historique des premiers refuges), 16 dans le Finistère, 16 dans le Morbihan, 5 en Ille-et-Vilaine et enfin 2 en Loire-Atlantique.

Côté espèces, les refuges accueillent des pipistrelles communes, d'autres des sérotines communes, des oreillard, des barbastelles d'Europe. Certains refuges accueillent même des colonies de petits rhinolophes (dont un avec plus de 100 adultes !).

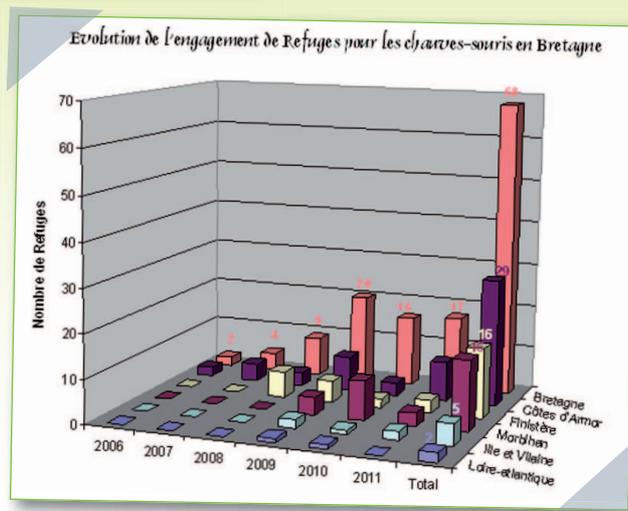
D'autres conventions sont actuellement en cours avec des particuliers et des municipalités. Il est à noter qu'un autre outil a été conçu en région Pays de Loire\* pour établir des conventions avec des propriétaires ayant des chauves-souris. Il remplacera l'outil refuge développé par le GMB en Loire-Atlantique.

■ Nicolas Chénavaud

\* Contactez le Groupe Chiroptères des Pays de la Loire



**Légende**  
Refuges pour les chauves-souris engagés avec :  
● Commune - collectivité territoriale  
● entreprise  
● particulier - association



## Les chauves-souris et vous, témoignage...

**Dominique Bourgès est conseillère municipale à Guimaëc, commune devenue Refuge pour les chauves-souris en février. Elle nous raconte comment le projet de Refuge a été bien accueilli... même par les chauves-souris !**

Il est assez rare que des citoyens guimaëcois viennent assister au Conseil Municipal. Vous ne me croirez sans doute pas si je vous raconte que, se trompant d'une semaine (elle avait sans doute mal lu le journal) une chauve-souris est venue s'installer dans la salle du Conseil et des mariages où nous l'avons découverte le vendredi matin 19 novembre : sans doute voulait-elle être aux premières loges au moment où les Conseillers allaient s'exprimer sur la signature de la convention la concernant, elle et ses congénères !

Je l'ai délicatement transportée et l'ai mise en lieu sûr (et saint !), l'église, où elle s'est envolée immédiatement, allant sans doute rejoindre des copines à elles dans une de leurs mystérieuses cachettes. Et depuis, plus de nouvelles

...et pas de nouvelles, bonnes nouvelles !

Voyez sur les photos comme elle est mignonne ...

■ Dominique Bourgès



Photo : Dominique Bourgès



Photo : Dominique Bourgès

L'invitée surprise du Conseil Municipal

# Comptage des colonies de chauves-souris communes : à vous de jouer !



Photo : Xavier Rozec

## Présentation et objectifs

Depuis cette année, le GMB a mis en place un suivi spécifique sur les colonies d'espèces communes (pipistrelles et sérotines communes, oreillards). La méthode retenue est le comptage en sortie de gîte, en respectant un protocole précis\*.

L'objectif de ce programme est d'établir un suivi annuel de 10 colonies de mise-bas de pipistrelles communes par département et un maximum de colonies de sérotines et d'oreillards. Le but final à l'échelle régionale est d'observer, sur plusieurs années, d'éventuelles tendances d'évolution des effectifs des différentes colonies suivies.

Photo : Lucie Delyfernez



Essaim d'oreillards gris chez des particuliers

## Protocole

Les dénombrements consistent en un comptage, à la tombée de la nuit, des chauves-souris qui quittent la colonie où elles ont passé la journée avant de partir en chasse. Il est recommandé de réaliser ce comptage lors de conditions météorologiques favorables (pas de pluie, vent nul ou faible) et, si possible, similaires d'une année sur l'autre. Le comptage démarre dès la sortie du premier individu et s'achève 20 minutes après la dernière sortie observée.

Les comptages doivent être effectués lors de la première quinzaine de juin, seule période permettant de ne

prendre en compte que les adultes de la colonie pour un suivi pérenne (les jeunes de l'année n'étant pas encore volants).

Il faut respecter impérativement les recommandations suivantes, indispensables au bon déroulement du comptage :

- arriver tôt sur le lieu du comptage (entre 21h30 et 22h00) afin d'être prêt dès la sortie des premiers individus, bien avant l'obscurité totale ;
- se placer correctement par rapport au site de sortie des chauves-souris afin de les déceler au mieux. Pour cela, un fond relativement clair permet de discerner correctement leurs silhouettes ;

- certaines colonies ont plu-

*Deux équipes postées devant l'accès d'une colonie de chauves-souris, prêtes à compter...*

sieurs accès pour sortir du gîte. Dans ce cas, il est nécessaire de réaliser le comptage à plusieurs, ce qui est plus convivial ;

- il est fortement déconseillé d'éclairer les sorties de gîtes : tout éclairage inhabituel perturbe les sorties. Les dernières lueurs de jour sont suffisantes pour mener le comptage à bien.

- attention aux individus qui rentrent dans le gîte en cours de comptage (il faut les déduire du décompte final). Certains individus rentrent et sortent avant de quitter effectivement le gîte !

## Juin 2012 : à votre tour de participer !

Ce suivi expérimental n'aura d'intérêt que si nous sommes nombreux à en réaliser. Les résultats de 2011 nous ont permis d'affiner le protocole via le retour d'expérience déjà obtenu (une vingtaine de colonies suivies).

Nous avons besoin du plus grand nombre d'entre vous afin d'obtenir un maximum de données ! Vous qui hébergez et protégez des colonies, n'hésitez pas à participer à ce projet. Merci par avance.

■ Nicolas Chénava

\*Le protocole est téléchargeable sur : [http://www.gmb.asso.fr/Atlas\\_protocoles.html](http://www.gmb.asso.fr/Atlas_protocoles.html)



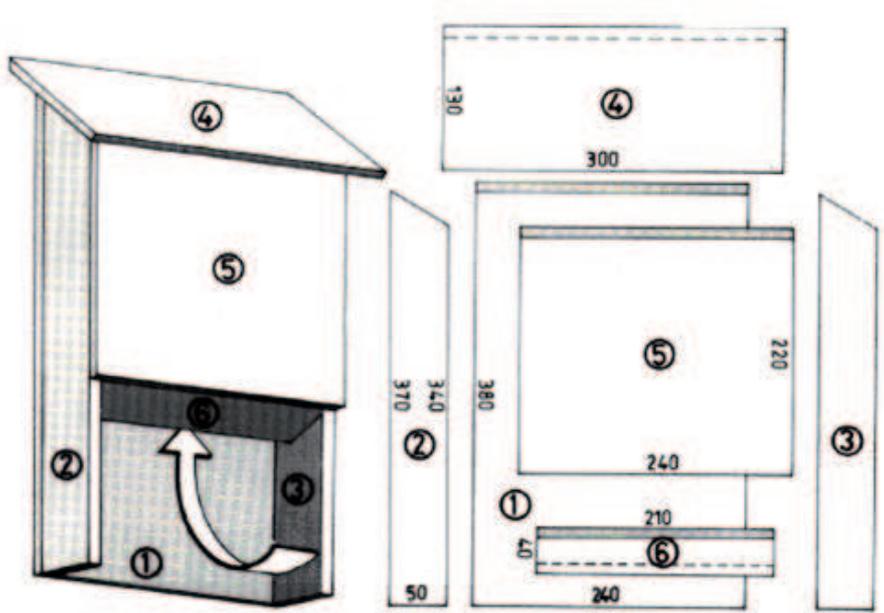
Photo : Josselin Boireau



Photo : Josselin Boireau

# Des nichoirs à chauves-souris chez vous !

Un moyen d'action simple, concret et direct en faveur de la protection de nos amies les chauves-souris est la création de gîtes pour favoriser leur installation. Nous vous proposons ici, si vous vous sentez l'âme d'un bricoleur, de réaliser vous-même un gîte qui peut accueillir une colonie de chauves-souris. Le bois doit être non traité et non dégrossi pour faciliter l'accrochage des chauves-souris. Les planches doivent être d'une épais-



Plan schématique du modèle Stratmann FS1 (d'après Haensel et Näge, 1982)



Photo : Josselin Boireau

Nichoir posé en 2005 à Kernault (Mellac, 29), accueillant aujourd'hui une colonie d'une trentaine de barbastelles d'Europe

seur d'environ 2,5 cm. Ce modèle simple est à la portée de tout « bricoleur du dimanche » !

Ce type de gîte peut être installé le long d'un mur de votre maison sous le toit. En fonction de l'orientation que vous choisirez, vous aurez plus de chances de voir des barbastelles d'Europe s'y installer (orientation nord) ou bien des pipistrelles ou murins (orientation sud). Pensez à les placer suffisamment en hauteur (et sans possibilité de perchoir à proximité), pour éviter une prédation par un chat ou une chouette. Ce modèle a également été testé avec succès en l'installant sur un arbre. Alors n'attendez plus : vous allez faire des heureux !

■ Nicolas Chenaal

## Faites-nous part de vos observations sur votre Refuge



Le GMB prévoit pour 2015 la parution d'un Atlas des mammifères terrestres de Bretagne. Pour qu'il soit le plus complet possible, il a besoin de vous tous, que vous soyez naturaliste ou pas. Alors, si vous observez des mammifères (ou des indices de leur présence) dans votre Refuge, mais aussi en promenade, au bord des routes (même un animal mort est une information intéressante !) etc., n'oubliez pas de nous en faire part !

**Comment participer ?** Soit en ligne sur le site du GMB (en trois clics c'est fait), soit, si vous n'avez pas Internet, en demandant des fiches à remplir au GMB (cf. ci-contre). En outre, vous trouverez avec votre *Chioptière* une brochure «Les mammifères de la campagne Bretonne», réalisée dans ce cadre.

Tout savoir sur l'Atlas, envoyer ses observations, télécharger les guides d'identification, protocoles scientifiques etc. : [www.gmb.asso.fr/Atlas.html](http://www.gmb.asso.fr/Atlas.html)

